

Photo © Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie



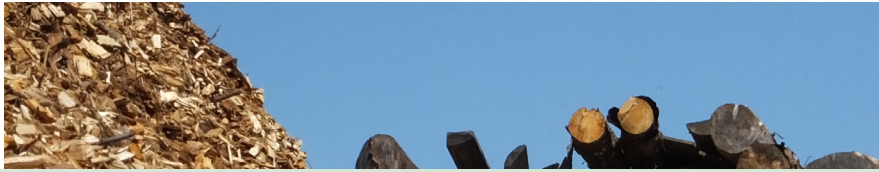
BOIS ÉNERGIE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

GROUPEMENT DE COMMANDES DE COMBUSTIBLES

CAS TECHNIQUE





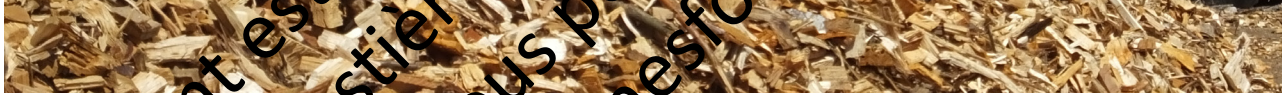
Préambule

Le développement des chaufferies biomasse passent par la valorisation des produits de qualité et les circuits de proximités. Les fournisseurs de plaquette forestière qui s'inscrivent dans cette dynamique doivent être consolidés.

L'achat groupé de combustible bois à l'échelle d'un territoire peut être encadré par la commande publique et intégrer tous les paramètres nécessaires afin de favoriser la qualité du produit, la réactivité et la proximité du fournisseur. Ces marchés ainsi groupés représentent des volumes importants contractualisés sur plusieurs années, ce qui donne une assise confortable au fournisseur de plaquette qui, ainsi, peut investir dans son outil de production.

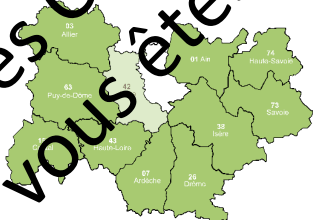
Cette commande groupée a des avantages si elle est bien réalisée. Les documents suivants présentent la méthode à mettre en place, une convention type et un cahier des clauses techniques particulières en exemple. Il reste nécessaire de se faire accompagner par les Communes forestières pour s'assurer de la pertinence de l'outil sur le territoire cible.

Photo © Communes forestières, 2020



Ce document est réservé aux adhérents des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes. Si vous êtes adhérents, vous pouvez demander aura@communesforestieres.fr

LES COMMUNES FORESTIÈRES À VOS CÔTÉS



Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes s'appuient sur un réseau de 10 associations départementales avec près de 900 adhérents. Au sein du réseau des Communes forestières, vous trouverez les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.

Un réseau d'élus, une force de proposition

Le réseau des associations de communes forestières est au service des élus. Il regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique ou plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière bois. Les Communes forestières vous accompagnent dans vos responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local.

Les missions principales de ce réseau sont :

- > Représenter et défendre les intérêts des communes forestières
- > Former et informer les élus
- > Participer à la mise en œuvre de la politique de filière forêt-bois
- > Accompagner les territoires dans leurs projets et dans leur transition écologique et énergétique